

# L'enfance autiste

L'association Garde d'aide à domicile, 23 ans d'âge, qui tenait hier son assemblée générale est encore toute surprise d'avoir vu si juste.

En effet, cela ne lui suffisait pas de faire travailler 800 personnes chez des employeurs la plupart du temps simples particuliers, et 150 autres comme salariés placés chez d'autres particuliers, d'autres besoins n'étaient pas satisfaits.

Comme de proposer les services de l'association aux sourds et malentendants, ainsi qu'aux enfants autistes.

Pour cela, un nouveau service a été créé, l'Aide médicale spécialisée, avec une éducatrice elle aussi spécialisée.

Il devait être lancé à la rentrée, mais il y a eu tellement de demandes de la part des parents d'enfants autistes, que cette nouvelle activité a été créée dès mars.

«Il y a deux cents enfants autistes en Meurthe-et-Moselle, d'après notre enquête», expliquait hier M. Renaudin, nouveau directeur

de Garde. «Nous sommes en train de former de nouveaux personnels, douze en tout, à travailler avec la fameuse méthode de stimulation et d'apprentissage ABA, et deux autres qui sont utilisées avec les enfants autistes.» Sans se substituer aux parents, l'idée est de leur donner le «droit au répit», afin par exemple qu'ils fassent leurs courses, ou simplement s'occupent de leurs autres enfants...

Quant à l'aide aux sourds et malentendants, qui démarre bien en septembre, elle ne consiste pas seulement à aider les familles (sans considération d'âge), mais aussi à employer pour l'aide à domicile des personnes ayant elles-mêmes un handicap auditif. «Pour laver ou faire du repassage, il n'y a pas besoin de bien entendre !» De leur côté, les salariés non handicapés volontaires pourront apprendre la langue des signes ou le langage parlé complété, plutôt à destination des enfants, et ainsi bavarder avec leurs clients !

G. M.